Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260303-CM20260303_04-DE

2026-03-03/ 04

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE TREAL

Nombre de conseillers municipaux :

Effectif légal : 15
En exercice : 13
Présents : 12
Procurations : 0
Votants : 12

Séance du 03 mars 2026

Date de convocation :
13.02.2026

Délibération n° 2026-03-03/ 04

OBJET :

Affectation des résultats 2025

Budget principal de la commune 62200

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE TROIS MARS, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme HERVÉ Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel HERVÉ, Maire, Nathalie JOUAN, Corinne MARCHAND, Guénaël JOLLY, Emmanuel ÉTRILLARD, Magali GODEC, Isabelle COUE, Léa CHAUVET, Michel TREMOUREUX, Christian SEVESTRE, Catherine RACOUET, Marie-Christine HAVARD, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Cédric ALEXANDRE,

Absents non excusés :

Isabelle COUÉ est désignée secrétaire de séance.

Invité : Monsieur BIORET David, conseiller aux décideurs locaux.

Affectation du résultat 2025 : **budget principal**

Le Conseil Municipal :

- Après avoir voté et constaté le résultat d'exercice de l'année 2025, conforme au compte financier unique, qui se présente comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2025 (excédent)	(+) 120 142,29 €
Résultat reporté N-1 (excédent)	(+) 161 539,32 €
Résultat de fonctionnement cumulé → R 002 recette de fonctionnement (excédent)	**(+) 281 681,61 €**

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2025 (déficit)	(-) 313 306,03 €
Résultat reporté N-1 (excédent)	(+) 552 797,65 €
Résultat d'investissement cumulé → R 001 recette d'investissement (excédent)	**(+) 239 491,62 €**

Restes à Réaliser Dépenses	Restes à réaliser Recettes	Solde des restes à réaliser (Excédent de financement)
115 902,32 €	169 550,39 €	**(+) 53 648,07** €

Excédent de financement à la section d'investissement	**(+) 293 139,69 €**

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260303-CM20260303_04-DE

Commune de TREAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil municipal de TREAL
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE CA 2024	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT CA 2025 (-1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2026 - Dépenses - Recettes	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	552 797,65 €		-313 306,03 €	115 902,32 € 169 550,39 €	53 648,07 €	293 139,69 €
FONCT	161 539,32 €		120 142,29 €			**281 681,61 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	281 681,61 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	 281 681,61 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 Déficit à reporter (ligne 002)	

Fait à TREAL
Le 03/03/2026

Cachet et signature

MAIRIE DE TREAL (MORBIHAN)

Délibéré par le Conseil municipal
Le 03/03/2026

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 12
Suffrages exprimés : 12
Abs : 0 Pour : 0 Contre : 0

Date de la convocation : 13 Février 2026